

Certains ennemis de notre sainte religion essaient de faire croire que les catholiques doivent payer le confesseur pour obtenir l'absolution ; mais tout catholique sait que cette assertion est une indigne calomnie, à laquelle ne croient pas même ceux qui la colportent. On ne saura jamais en ce monde tout le bien qui s'opère dans le confessionnal. Combien de personnes ont été préservées du péché, du suicide, de la mort et d'une foule d'autres maux, par les avis et les encouragements reçus au tribunal de la Pénitence ! Combien de personnes dont la vie n'avait été qu'un tissu de crimes, ont été régénérées par le sacrement de Pénitence, amenées peu à peu à tenir une conduite honnête et chrétienne, et ont fini par se faire honneur à elles-mêmes et faire honneur à leurs familles et la société !

— Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence ?

Le sacrement de Pénitence est un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême.

C'est là sa fin propre, car le péché originel, et les autres péchés que commettent les adultes avant la réception du baptême, ne peuvent être remis que par le baptême. Celui qui n'a pas été baptisé ne peut recevoir le sacrement de Pénitence, ni aucun des autres sacrements.

— Le sacrement de Pénitence rend-il à l'âme l'amitié de Dieu, en même temps qu'il remet les péchés ?

Oui, le sacrement de Pénitence rend à l'âme l'amitié de Dieu, en même temps qu'il la purifie de ses péchés.

Puisque c'est le péché qui nous fait perdre l'amitié de Dieu, cette amitié nous est rendue au moment même où le sacrement de Pénitence nous remet nos péchés.

“ Revue Nationale ”

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MAI

M. L.-I. Boivin, président du Conseil des Arts et Manufactures, initie au fonctionnement de cette importante branche de l'éducation nationale.

M. Faucher de Saint-Maurice continue son travail.

M. Tancred de Bienville, assistant directeur-gérant de la banque Jacques Cartier, communique un excellent rapport sur l'enseignement commercial.

M. Rémi Tremblay, publie une nouvelle pleine d'intérêt.